



Retour au pays pour un visa de long séjour

Par **Dominique**, le **14/01/2010** à **12:54**

Bonjour,

je me suis mariée n debut d'année, sans titre de séjour à ressortissant Français, une semaine après nous nous renions à la prefecture pour en savoir un peu plus sur le droit au titre de séjour, on me demande de rentrer dans mon pays avant la l'expiration d mon passeport (31/01/10) , j'aimerais savoir si je rentre ai-je vraiment droit au titre de séjour a longue durée?

merciiii

Par **kahla**, le **10/02/2010** à **17:57**

bonjour oui bien sur si tu rentre tu auras ton vls mais sa peut probablement prendre du temps voir deux mois mais si tu as des preuves de vie commune de six mois toi et ta femme tu peut aller déposer ta demande a la pref sans avoir a rentrer ce qui est le cas pour moi mais apparament il vaut mieux rentrer le chercher tout seul qu'attendre car moi cela va fair quatre mois que j attend mais aucune reponse du consulat et je pense que je vais aller le chercher si cela va durer encore longtemps.